

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Diplôme d'études en architecture (DEEA)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Utilisation des outils numériques de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe 	Evaluation continue Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation pertinente des formats des contenus numériques pour les diffuser selon des modalités variées -Maîtrise des outils en relation avec le contexte -Prise en compte des enjeux économiques, sociaux, politiques et juridiques de la traçabilité
Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation 	Evaluation continue Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des informations recherchées et recueillies au regard des contextes - Respect des données - Rigueur du traitement des informations - Recul critique - Pertinence de l'interprétation de la réalité
Expression et communication à l'oral et à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Développer une argumentation avec esprit critique. 	Evaluation continue Examens, Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet.	<ul style="list-style-type: none"> -Expression écrite et orale en français -Compréhension et expression écrite et orale, interaction en langue étrangère
Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. 	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet.	<ul style="list-style-type: none"> -Prise en compte des contextes -Evolution dans les apprentissages et dans l'autonomie

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.		
Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale. - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles. 	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'écoute et de reformulation -Rigueur de l'expression écrite -Pertinence du propos par rapport aux interlocuteurs - Qualité de l'expression orale, y compris dans une langue étrangère -Engagement à tous les niveaux dans les travaux de groupe : projet, travail collectif, interactions de groupe, débats.
Étude et analyse des contextes d'un projet architectural sous la responsabilité d'un chef de projet	<ul style="list-style-type: none"> -Analyser le contexte du projet <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents acteurs d'un projet architectural, situer leur champ d'intervention et mesurer les enjeux des échanges. -Analyser l'existant <ul style="list-style-type: none"> • Observer, se documenter, enquêter (sur le site, ses écosystèmes, ses ressources) pour nourrir le projet. • Interpréter les représentations de l'architecture (plans, maquettes, notices descriptives). • Identifier les ressources, les données pertinentes, les contraintes en matière de performance énergétique et environnementale pour le projet. • Prendre en compte la perception des usagers, en particulier les personnes handicapées pour l'accessibilité et le confort des lieux -Faire un relevé des lieux <ul style="list-style-type: none"> • Faire une analyse simple d'un bâti existant ou d'un lieu (typologie, morphologie, mode constructif). • Réaliser une enquête territoriale et urbaine 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des informations recherchées et recueillies au regard des contextes - Pertinence de l'interprétation de la réalité -Application adaptée des méthodes d'analyse des contextes. -Formulations adaptées -Maîtrise élémentaire des techniques de relevé - Prise en compte des usagers, en particulier de la problématique du handicap et de l'accessibilité des espaces analysés

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser et (re)transcrire le relevé au moyen de différents types de représentations et modélisations (géométral, perspective, photo, nuage de points) à l'aide de techniques traditionnelles et numériques. 		

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Participation au processus de conception d'un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage</p>	<p>-Élaborer un processus de projet en s'appuyant sur les éléments d'analyse du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des analyses et une synthèse des potentialités architecturales, urbaines et paysagères pour éco-concevoir. • Mobiliser des connaissances et des références historiques, sociales, sociétales, écologiques, techniques au regard du relevé et des enjeux d'avenir. • Participer à la formulation, au moyen d'une démarche itérative, de plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes. <p>- Imaginer et donner des formes et des mesures à l'espace à différentes échelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser le degré de complexité du projet. • Adapter les langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques comme outils de conception et d'écoconception du projet. • Attribuer des formes et des dimensions à l'espace. • Détailler les matériaux et spatialiser les équipements techniques. <p>-Formaliser un projet éco-responsable répondant à des qualités écologiques, techniques, esthétiques en intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dimensions et les contraintes constructives du projet : choix des matériaux, techniques de construction ou de réhabilitation/intervention sur l'existant, dimensionnements, ordonnancement. • Les contraintes environnementales : sobriété énergétique, gestion des risques naturels et industriels. • les dimensions plastiques. • les qualités d'usages, les dimensions techniques (ambiance, confort) et environnementales des milieux habités et naturels. 	<p>Évaluation continue</p> <p>Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes.</p>	<p>-Prise en compte de la complexité du programme</p> <p>- Pertinence de l'analyse</p> <p>-pertinence de la réponse au programme</p> <p>- Sens de l'écoute des différents acteurs du projet</p> <p>-Cohérence de l'approche</p> <p>-Cohérence entre les idées et leur représentation</p> <p>- Maitrise de la qualité spatiale</p> <p>-Rigueur de la présentation</p> <p>-Prise en compte des contextes et des contraintes techniques, environnementales et humaines du projet</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Application des techniques de représentation variées pour décrire, comprendre, concevoir et synthétiser (exprimer) sa pensée</p>	<p>-Représenter le réel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte des éléments pertinents constitutifs de la réalité (lieu/espace/territoire) à travers la représentation. • Adapter le recours à différentes techniques de représentation appropriées aux objectifs poursuivis. • Utiliser les différentes conventions de représentation et de modélisation du domaine professionnel (géométral, maquette, modèle numérique). • Utiliser les représentations plastiques pour exprimer une réalité adaptée au projet. • Produire des éléments graphiques adaptés à partir des simulations des comportements techniques, physiques, statiques du projet à partir d'outils existants. <p>-Représenter le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer et réaliser les modes de représentation holistiques adaptés à la conception du projet en utilisant les outils, techniques et conventions graphiques (en 2 et 3 dimensions, maquettes, numériques). • Utiliser de manière pertinente un vocabulaire spécifique aux échelles d'intervention : à la ville, au bâti, à l'espace rural et à la bio région. 	<p>Évaluation continue</p> <p>Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et respect des conventions de la représentation architecturale -Maîtrise des outils et des modes de représentation graphique -Adéquation entre l'échelle de représentation et l'échelle du projet -Qualités de la mise en forme en relation avec le sens du projet -Capacité à définir l'originalité du projet par la représentation -Qualité de la transmission - Articulation des différents modes de représentation -Qualité du rendu et de la présentation du projet (précision, rigueur, soin dans la mise en page) -Qualité plastique des rendus

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Positionnement et intégration au sein d'un système d'acteurs de l'architecture	<p>-Communiquer et interagir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture d'écoute et témoigner d'une capacité à la reformulation pour instaurer un dialogue constructif avec les différents partenaires. • Prendre en considération la culture et les attentes de ses interlocuteurs. • Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant les différents langages de l'architecte. <p>-Collaborer avec les différents acteurs du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer un travail collaboratif avec les parties prenantes dès la phase du diagnostic • Transcrire les points de vue des différents acteurs du projet • Utiliser les outils et les méthodes de collaboration, notamment numériques, nécessaires au projet. 	<p>Évaluation continue</p> <p>Rendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'écoute et de reformulation -Maîtrise du sujet traité -Clarté et structuration du propos, capacité d'articuler des arguments convaincants de manière claire et succincte -Qualité du choix des représentations graphiques, des mises en page -Rigueur de l'expression écrite -Pertinence du propos par rapport aux interlocuteurs - Qualité de l'expression orale, y compris dans une langue étrangère -Engagement à tous les niveaux dans les relations sociales : projet, travail collectif, interactions de groupe, débats.
Participation à la constitution d'un corpus de connaissances sur le projet d'architecture	<p>-Constituer ses références des domaines de l'architecture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabriquer un corpus spécifique à l'architecture à toutes les échelles. • Élaborer un argumentaire autour des problématiques relatives à la complexité du projet. • Fonder sa production sur la base de références théoriques et historiques <p>-Produire une réflexion critique à partir de ses références (culturelles, techniques, juridiques, environnementales) et de son expérience du projet architectural, urbain, paysager.</p>	<p>Évaluation continue</p> <p>Rendus</p> <p>Rapport de Licence</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Rigueur dans la démarche scientifique -Cohérence de la construction de la réflexion -Qualité de l'expression écrite et orale -Prise de conscience de la complexité du réel -Capacité à remettre en doute ses représentations, ses propositions -Qualité des références dans la culture architecturale